



PROCES VERBAL DE LA REUNION CODIR N°5 - saison 2025/2026 -

Lundi 5 Janvier 2026

Maison de la Culture et de la Citoyenneté

Présents : Alain, Sylvie, Mathias, Emmanuelle, Massimiliano et Sébastien, Cynthia (visio), Lætitia (visio).

Animatrice : Sylvie

Secrétaire de séance : Emmanuelle

ORDRE DU JOUR

5.1. Approbation du PV N°4 - 2025/2026

5.2 Informations & suivi des actions : contrat de location des salles à l'AGLCA, 40 ans du CODEP01, planning des DP, MAJ OMS & CMUT.

5.3 Stratégie :

Modification de la date de l'AG 2026 / La Ciotat,
Demandes de subventions Mairie Bourg & Villars,
Projet de partenariat avec le Crédit Mutuel

5.4 Fonctionnement : Point financier & des commissions

5.5 Questions diverses

Début de la réunion à 19h00

Le quorum étant atteint, la réunion peut se tenir.

5.1 Approbation du PV N°4 - 2025/2026

Le PV N° 4 est approuvé à l'unanimité (Laetitia n'a pas pu se connecter)

5.2 Informations & suivi des actions

- **Contrat de location des salles de la Maison de la Culture et de la Citoyenneté (MCC).**

Le contrat doit nécessairement être réalisé pour le compte de Bourg Plongée, association Burgienne. Bourg Plongée a dépanné le CODEP01 en lui réservant des salles.

Le CODEP01 a remboursé les locations le concernant. Un trop perçu par Bourg Plongée a été régularisé ce mois-ci.

- les **40 Ans du CODEP01** auront lieu le 26/04 à Nantua. Bourg Plongée incite ses adhérents à participer à cette journée festive, Salle Malraux de 9h à 16h30. Des activités sont prévues : un spectacle « la Grande Bleue » de la Bulle Chorégraphie et « les sons marins du monde du silence » Océan Academy. La communication sera faite prochainement dès la finalisation de la programmation du CODEP. S'inscrire sur VPDIIVE.

- Le planning des DP sera à mettre en place à la réunion technique du 9 Février 2026.

5.3 Stratégie

- **Modification de la date de l'AG 2026** par rapport à la sortie de La Ciotat.
L'AG est prévue le 25/09 alors que le départ de la sortie à la Ciotat est prévu ce même jour. Proposition de report le 9 octobre. Une salle est à réserver.

<i>Résolution n° 1 : Report de la date de l'AG au Vendredi 9 octobre 2026</i>		
CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	8

- **Demandes de subventions :**

Dossiers municipaux à finaliser : Mairie de Bourg en Bresse, Mairie de Villars les Dombes, Communauté de Communes de La Dombes.

Dossier FDVA2 (fonds de développement de la vie associative) en déc./janv.

Dossier ANS via le Comité AURA en mars/avril.

Dossier Région Auvergne RA: subvention reçue de 4200€ à utiliser avant 2027 pour le changement de compresseur.

Sylvie se propose d'aider Emmanuelle pour la formalisation des dossiers la semaine prochaine sur le compte Asso.

- **Partenariat avec notre Banque, le Crédit Mutuel**

Notre banque soutient les associations dans leur projet. Sylvie nous demande de lui donner mandat pour solliciter un partenariat.

<i>Résolution n° 2 : Partenariat de Bourg Plongée avec le Crédit Mutuel</i>		
CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	8

5.4 Fonctionnement

1/ Point Financier

BILAN FINANCIER AU 05/01/2026	
SOLDE EN BANQUE	10 102,42 €
RECETTES	
Adhésions licences	232,70 €
Cartes brevet	48,00 €
Sortie Marseille	308,00 €
Remboursement Passport Fanny	70,00 €
TOTAL RECETTES	658,70 €
DEPENSES	
Facture AURA Licences	1 739,00 €
Location salle	38,65 €
Acompte Marseille (hotel)	816,00 €
Fête Noël	115,76 €
Loc salle CODEP01	422,20 €
Renouvellement VPDIVE	100,00 €
TOTAL DEPENSES	3 231,61 €

2/ Point sur les commissions

- Matériel /TIV : Sébastien

- TIV prévu le 7/02 : tout est prêt pour réaliser cette inspection chez Seb. Merci à lui pour l'organisation de cette journée.

- Projet d'achat :

- Compresseur (après avoir trouvé le local) : prévoir une subvention
- Bouteilles de plongée : Prévoir 12 blocs de 12l => avec la subvention de l'ANS de 2240€ et une rallonge (cotisations) environ 3800€. A valider par notre trésorière.
- Détendeurs : 5 complets et 10 1^{er} étages pour sécuriser les plongées en lac => avec la subvention de la Région de 4200€.

S'agissant du local, Emmanuelle essaye de contacter des membres de l'OFB et Michel Macon (conseiller municipal de Villars de la vie associative).

Sylvie se propose d'envoyer un courrier à Mme DUBOIS, 2^{ème} adjointe au maire de Villars et Présidente de la Communauté de Commune d Villars.

Sylvie a demandé à Audrey un local afin d'entreposer les blocs pour réduire la manutention des blocs pour Seb.

Environnement-BIO : Mathias

Mathias va proposer des dates pour les interventions N1 et N2

Technique : Alain

- Le planning des DP sera abordé à la réunion technique du 22/01 et connu de toutes et tous ; ainsi chacun pourra directement se renseigner auprès du DP de la sortie.
- Sorties Mer : 2 sorties sont fixées à Marseille le WE du 1/05 et La Ciotat le WE du 25/26/27 septembre. Les membres peuvent s'inscrire dès maintenant.
- Sortie Égypte : 2 contacts sont à rappeler et Sylvie se rend au Salon de la Plongée les infos arriveront très prochainement.
- Réunion technique prévue le 22/01.

Vie de Club : Emmanuelle

Florence a accepté de faire partie de la commission.

La soirée Galette a été appréciée ; nous nous retrouverons pour la soirée Crêpe du 24/02.

5.5 Questions diverses

Fin de la réunion à 21h15
Prochaine réunion CODIR N°6
Le lundi 18 mars 2026 à 19h30

La présidente

Sylvie BOULLY

CODIR N° 5 S.



EMMANUELLE DURAND

La Secrétaire

Emmanuelle DURAND

